

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 13 (1862)
Heft: 12

Artikel: L'ancien inspecteur forestier Rietmann
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a différence trouvée dans la somme des angles n'étant que de 15 secondes, on l'a fait disparaître en arrondissant les fractions de minutes. La colonne I indique les côtés mesurés, II les angles intérieurs correspondants du polygone, III les angles extérieurs positifs, IV les sommes des angles extérieurs, ainsi a , $(a + B)$ $(a + B + C)$, etc. Nous devons faire observer que pour $A = 103^{\circ} 6'$ ou pour l'angle extérieur du premier sommet du polygone, on a pris l'angle extérieur du méridien magnétique, qui comporte $74^{\circ} 10'$. C'est à cet angle qu'on ajoute sans cesse les suivants, tirés de la colonne III, et chaque fois que la somme dépasse 360° , on n'indique que l'excédant. La colonne III renferme donc les sommes des angles mentionnés plus haut, et suivant leur valeur et leur situation respective dans le cercle, les coordonnées reçoivent les signes *plus* ou *moins*. Sous le chiffre V on a réuni les angles aigus calculés d'après la colonne IV et au moyen desquels on peut enfin, en les combinant avec les côtés mesurés, calculer les abscisses et les ordonnées. En faisant la somme des coordonnées il s'est trouvé une différence de 3'' pour les abscisses et de 1'' pour les ordonnées, différence qu'on a répartie, d'après la règle indiquée plus haut.

Le calcul des surfaces peut aisément s'exécuter au moyen des coordonnées; en prenant les abscisses pour bases et les ordonnées pour hauteurs des triangles ou des trapèzes, seulement il importe que l'on prenne garde aux signes.

Pour plus de clarté dans la figure, on a fait passer par tous les sommets des parallèles au moyen desquelles les angles aigus se trouvent représentés graphiquement.

Notre but sera rempli, si comme nous osons l'espérer, les détails que nous avons exposés sur cet exemple, suffisent pour donner à ceux auxquels ce mode d'arpentage n'est pas encore familier, quelque idée de la marche qu'on doit suivre en l'appliquant.

KELLER.

L'ancien inspecteur forestier Rietmann.

Comme nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, notre ancien maître, l'inspecteur forestier Rietmann, est mort à St-Gall, hautement estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Nous avons perdu en lui un collègue distingué ; il s'était consacré à la carrière forestière avec un grand dévouement, pendant une longue série d'années. Il n'avait pas fréquenté, il est vrai, les écoles forestières, mais il s'était acquis par ses études persévérantes poursuivies jusqu'à un âge très-avancé, ainsi que par ses observations sur les œuvres de la nature, un riche trésor de connaissances et d'expériences, et il a rendu des services si distingués durant les 30 années de sa pratique forestière, qu'il était devenu par là, comme par son aimable caractère, une des gloires de notre société.

Il était très-attaché à la société des forestiers suisses, et pendant longtemps il prit part avec beaucoup de zèle à toutes nos réunions : il travailla aussi activement comme collaborateur du journal forestier, ce en quoi il donnait un exemple trop peu suivi par ses collègues formés dans les écoles forestières. (*)

Il est donc bien naturel que nous lui consacrons après son départ pour la patrie céleste, un mouvement de reconnaissance et de vénération dans le journal des forestiers suisses.

Jean-Michel Rietmann, né à St-Gall en 1781, fréquenta les écoles de sa ville natale et reçut là un très-bon fonds de connaissances générales, qui lui furent des plus utiles lorsqu'il se décida plus tard à acquérir par lui-même les connaissances spéciales nécessaires au forestier.

Rietmann apprit d'abord l'état d'orfèvre, et même il le pratiqua quelque temps pour son propre compte. Une circonstance fortuite le détourna de cette vocation et le conduisit peu à peu à celle de forestier. Sur le conseil d'un de ses ouvriers, il avait acheté une petite coupe de bois ; y ayant trouvé quelque profit, il fut encouragé à conclure d'autres marchés de ce genre, qui lui réussirent également. Au commencement il n'était pas sans inquiétude sur ces achats de bois sur pied, et plus tard il a souvent raconté qu'il craignait alors sans cesse d'avoir payé trop cher, car il n'avait aucune idée de

(*) La Rédaction regrette beaucoup de n'avoir pas reçu les matériaux nécessaires pour composer un article nécrologique complet, elle doit donc se borner ici à donner des notes détachées sur la vie et l'activité de ce forestier distingué.

l'art de taxer les bois. Cependant la fortune lui demeura fidèle ; il devait, paraît-il, arriver par cette voie à se déclarer disciple de Sylvain.

Ce commerce de bois l'occupant toujours davantage, M. Rietmann résolut d'abandonner entièrement la vocation d'orfèvre. Dès lors il se livra pendant plusieurs années au commerce des bois, et pour donner à ses opérations une base assurée, il étudia avec soin dans les ouvrages forestiers, les diverses méthodes de taxation.

Son champ d'activité lui fournit l'occasion d'apprendre à connaître les peuplements les plus variés, et comme M. Rietmann ne considérait pas les forêts uniquement au point de vue de la spéculation, mais qu'il s'intéressait déjà vivement à l'économie forestière, cette occupation fut pour lui une excellente école pour le préparer à sa future carrière de forestier. Il se forma ainsi une opinion personnelle sur mainte question importante dans l'aménagement des forêts, et devint d'autant plus capable d'étudier avec profit les livres sur la partie.

C'est en 1819, après qu'il eut pratiqué pendant 9 ans le commerce des bois, que survint l'évènement décisif pour sa carrière future. La place d'inspecteur forestier dans sa ville natale devint vacante. Or à cette époque les forestiers instruits n'étaient pas nombreux en Suisse. Le conseil municipal engagea M. Rietmann à se charger de cette place, et pressé particulièrement par M. Fels, qui devenu plus tard conseiller d'état l'appuya fidèlement dans sa tâche, il résolut de se soumettre à cet appel honorable.

Dans les forêts étendues de la ville de St-Gall un capital considérable était confié à l'administration de M. Rietmann, capital qui n'était pas de nature à se laisser exactement déterminer et compter, sur lequel il était impossible d'exercer un contrôle sévère, et qu'on eût pu dilapider pendant bien des années sans que la bourgeoisie en eût le moindre soupçon. Et cependant les suites d'une mauvaise administration sont ici d'une grande portée, et retombent de tout leur poids sur les générations futures.

La tâche qui incombait à M. Rietmann était d'autant plus difficile

que jusqu'alors les forêts de la ville avaient été des plus mal administrées, et qu'il n'existait aucune base sur laquelle on pût établir un traitement rationnel de ces forêts. Non seulement on manquait de plans géométriques et de plan d'aménagement non seulement les coupes avaient eu lieu sans aucune suite et le reboisement était resté abandonné au hasard, mais encore le nouvel administrateur n'avait pas même à gérer de riches provisions de bois. Bien au contraire le manque de boisés d'âge moyen ou prochainement exploitables le forçait à économiser des peuplements qui, aux yeux du public, étaient sur le retour, et cela pour ne pas jouir aux dépens d'une génération future. — Ajoutons encore que les forêts de la ville, dont l'étendue totale est de 1582 arpents, sont divisées en 94 parcelles éparses, dont deux seulement renferment plus de 100 arpents et dont 59 sont inférieures à 10 arpents d'étendue.

M. Rietmann ne méconnaissait pas la difficulté de l'entreprise, et il fit franchement part au conseil de ses craintes. Il fallut pour le décider toute l'influence de l'homme estimable déjà nommé plus haut, M. le conseiller Fels. Mais une fois qu'il eut accepté ce lourd fardeau, il le supporta sans cesse avec toute l'énergie d'un homme qui ne recule devant aucune difficulté, et qui veut concourir en fils soumis et dévoué au bien de sa ville natale.

M. Rietmann, habitué à poursuivre avec une grande persévérance et un zèle infatigable tout ce qu'il entreprenait, entra dans son nouvel emploi avec la résolution arrêtée d'y consacrer toutes ses forces. Il s'opposa dès l'abord à la marche sans plan ni règle qu'on avait jusque là tenue dans les exploitations, et il régularisa l'arpentage des forêts, sachant bien que de bons plans géométriques, facilitent à un haut degré la connaissance exacte de l'état de la forêt, et qu'on ne peut sans en posséder régler l'aménagement de forêts étendues et assurer le produit soutenu.

A côté de son activité infatigable en forêt, M. Rietmann déployait un grand zèle pour l'étude des écrits forestiers, il y consacrait tous ses loisirs et renonçait dans ce but à jouir de la société. Il y soumit à une étude approfondie presque tous les ouvrages forestiers de quelque importance, ainsi Hundeshagen

Hartig, Cotta, Pfeil, Zöttel, Kasthofer, Zschokke, et d'autres encore. Il consultait aussi beaucoup de publications périodiques telles que le journal de Hartig pour les forêts, la chasse et la pêche, les Documents supplémentaires pour la science forestière, de Hundeshagen, le Forestier observateur et un autre journal de Liebich, la Gazette générale des forêts et de la chasse, une gazette forestière pour la Bavière, les publications forestières de Gwinner, les *Kritische Blätter*, de Pfeil, etc. Il lisait même des ouvrages de physique et de chimie qui ont quelque rapport à l'économie forestière, ainsi la chimie agricole de Liebig et d'autres encore.

M. Rietmann ne se contentait pas de faire simplement la lecture de ces ouvrages, il en tirait des extraits nombreux. L'auteur de cette notice a reçu un fort volume de ces extraits à l'occasion de la réunion des forestiers à Frauenfeld, pour laquelle M. Rietmann s'était engagé à traiter le sujet des forêts mélangées. Cette question forestière d'une haute importance et qui n'a pas encore reçu une solution définitive, le préoccupait depuis longtemps très-vivement. Il n'était pas d'accord avec les principes émis par Zschokke : "Qu'on ne doit pas élever ou reproduire des forêts mélangées d'épicéas ou de sapins, ni d'épicéas et de mélèzes ou d'aroles, parce que tôt ou tard une des deux essences ne manque pas de nuire à l'autre, qui finit par être supplantée. Qu'il faut en conséquence s'efforcer d'établir, au moyen des coupes d'éclaircies, un massif pur, d'une essence unique.,"

Dans les boisés très-divers qu'il avait examinés pendant les 9 années que dura son commerce de bois, M. Rietmann avait observé exactement le contraire des résultats redoutés par Zschokke pour les peuplements mélangés. Mais il ne se contenta pas de ces observations, elles l'engagèrent plutôt à chercher d'autres données à l'appui. C'est pourquoi il résolut, peu après avoir accepté la charge d'inspecteur forestier, de rassembler les indications de produits communiquées dans les diverses publications forestières et de les réduire aux mesures suisses. De cette manière il parvint peu à peu à réunir une collection de données sur les produits des peuplements mélangés ou purs de hêtres, d'épicéas, de sapins, de pins et de mélèzes,

produits mesurés sur 483 surfaces d'essai, dans la plupart des états de l'Allemagne, ainsi que dans la Suisse même.

Ces données, et ses propres observations poursuivies pendant nombre d'années, amenèrent M. Rietmann à la conclusion qu'il énonça dans la réunion de Frauenfeld, savoir que dans la règle et tout particulièrement lorsque la révolution est élevée, on doit décidément préférer les peuplements mélangés à ceux d'essence pure. Quant aux diverses essences qu'il convient d'associer, il penchait vers l'opinion qu'on est passablement libre de mélanger l'essence que l'on désire avec une autre essence qui prospère aisément dans les mêmes circonstances d'exposition et de sol. Au reste il se prononçait en général pour le mélange par allées et ne reconnaissait l'utilité d'un mélange par bouquets, que lorsque les différences de terrain peuvent le justifier.

M. Rietmann s'occupa beaucoup aussi, et d'une manière très-sérieuse de la discussion soulevée par Pfeil sur les révolutions de longue ou de courte durée; on sait que pendant longtemps cette discussion demeura le thème principal des journaux forestiers, et qu'elle fut débattue avec beaucoup d'animation par les forestiers et les économistes. Dernièrement encore M. Pressler l'a remise sur le tapis.

A en juger d'après les nombreux extraits que M. Rietmann a tirés des écrits sur ce sujet, et d'après les annotations qu'il y a jointes, on peut conclure qu'il se rangeait à l'opinion de Pfeil, dans ce sens que partout où le but essentiel de l'économie forestière doit être la production du bois d'affouage, les révolutions de courte durée sont plus avantageuses.

En revanche la manière de discuter employée par Pfeil répugnait beaucoup au caractère droit et ouvert de Rietmann. Il était révolté de voir que dans ses *kritische Blätter* (vol. 8 second cahier, page 179-213) Pfeil, après avoir cherché à démolir toutes les raisons qu'on oppose aux courtes révolutions, et avoir représenté les révolutions de longue durée comme incompatibles avec les principes d'économie politique, et honoré les défenseurs de ces dernières du titre de forestiers de bois (*hölzerne forstwirthe*), puisse en terminant s'exprimer comme suit: Quant à ses sentiments personnels, l'auteur de cet article doit

dire qu'une telle économie de Juifs dans les forêts, est tout ce qu'il y a pour lui de plus repoussant, et qu'en tous cas le forestier qui peut s'y résoudre doit avoir bien peu d'amour pour sa vocation; ce qui du reste ne change rien aux résultats inexorables du calcul.

Rietmann reproche à Pfeil que malgré la persuasion qu'il a acquise par ses calculs, il n'estime pas qu'il vaille la peine de faire réellement tourner au profit du peuple, les avantages incalculables d'une production de bois appropriée à ses besoins en adoptant un aménagement des forêts en vue du bien général. Il ne peut comprendre que Pfeil, n'obéissant qu'à des sentiments personnels préfère être lui-même un "forestier de bois,, plutôt que de s'inquiéter du bien être de la classe la plus nombreuse du peuple.

L'inspecteur forestier Hartig lui paraît bien plus loyal et bien mieux disposé pour le peuple lorsqu'il recommande franchement les révolutions de courte durée pour les forêts des petits propriétaires, bien qu'il soit un zélé défenseur des longues révolutions dans les forêts de l'état.

D'un œil scrutateur et impartial Rietmann suivit les débats qui se prolongeaient sur cette question de haute importance. Il lut avec grand intérêt dans les publications de Gwinner, les dissertations du conseiller des finances Schmidlin à Stuttgart sur quelques contradictions entre l'économie politique et l'économie forestière, ainsi: Sur le capital forestier et les intérêts composés comme base du calcul du prix des bois et du produit des forêts. Sur les opinions erronées relatives aux avantages des plus hauts produits matériels, résultant d'une longue révolution, et leur incompatibilité supposée avec les plus hauts produits pécuniaires; enfin sur l'inconvenance d'une révolution de longue durée pour la production du bois d'affouage et les nouvelles règles que l'on devrait en conséquence suivre dans l'aménagement des forêts. Mais il n'en goûta pas moins l'examen critique de ces mémoires par l'inspecteur forestier Carl. Rietmann estimait fort M. Schmidlin, mais il lui faisait la même objection que l'on oppose à M. Pressler sans pour cela méconnaître tous les services qu'il a rendus, savoir qu'il tombait dans

de graves erreurs, dès qu'il avait la prétention d'aborder des matières qui lui étaient étrangères, et qu'il voulait s'ériger, en réformateur de l'économie forestière.

M. Rietmann avait assurément divers buts, en vue dans ses recherches zélées et persévérantes de données sur les exploitations et leurs produits. Le choix de ces données et l'ordre dans lequel il les réunissait en donnant un témoignage certain. Il voulait non seulement apprendre à connaître les produits des peuplements mélangés et purs, mais aussi s'éclairer sur l'influence des cultures agricoles entre les plants forestiers et de la distance de ces plants, ainsi que sur les produits des exploitations à diverses époques et le moment du plus grand accroissement moyen des diverses essences dans les lieux de station qui leur conviennent, sur les exploitations secondaires, et, enfin il avait surtout en vue de rassembler par ce moyen des matériaux pour l'aménagement qu'il allait entreprendre des forêts de St-Gall. Au reste avant de s'engager dans un travail si important, pour l'accomplissement duquel la science et la pratique doivent sans cesse se donner la main, M. Rietmann voulait étudier avec soin l'état des peuplements et s'efforcer de déterminer les circonstances locales qui influent sur l'accroissement des essences, ainsi que les buts spéciaux auxquels la forêt doit répondre; en même temps qu'il examinait dans les ouvrages forestiers les diverses méthodes de taxation et d'aménagement, pour acquérir aussi sous ce rapport des connaissances approfondies.

Rietmann s'était décidé pour la méthode des cases, mais il trouvait que dans nos circonstances, on ne peut l'appliquer que sous sa forme la plus simple; pour des forêts communales en général et en particulier pour celles où l'on avait jusqu'alors exploité sans aucun plan, un calcul minutieux et anxieux du produit soutenu n'avait pas de valeur à ses yeux. Pour lui l'essentiel était de ramener l'ordre dans les exploitations, de fixer les traits principaux de l'aménagement. Il donnait une grande importance à une étude détaillée des lieux de station et de l'état des peuplements. Rietmann, homme de nature financièrement pratique, comprenait fort bien aussi qu'on ne peut un

siècle à l'avance prescrire des mesures détaillées d'aménagement, et moins encore exiger qu'elles soient ponctuellement suivies. Il voulait donc un aménagement qui renfermât en lui-même le germe d'un développement successif, et dans ce but il ordonna un contrôle d'aménagement et des révisions périodiques.

Rietmann ne se contenta pas de répartir et d'égaliser d'après la méthode des cases, les produits des divers boisés à leur exploitation; il jugea encore nécessaire pour assurer la poursuite de l'état normal et amener autant que possible, dès la première révolution, une proportion convenable des classes d'âge, de faire aussi entrer les surfaces en ligne de compte comme facteurs dans l'égalisation des périodes, non pas il est vrai les surfaces absolues, mais les surfaces réduites d'après la qualité des lieux de station. Tels furent les principes fondamentaux de son aménagement. — Il taxa le produit soutenu des forêts de St-Gall à 64' c. de bois, en produits principaux et secondaires, y compris les fagots.

Dans l'art de taxer les peuplements de bois, Rietmann avait acquis une grande habileté; je n'en citerai qu'un exemple. Dans une lettre datée de 1848, se trouve le passage suivant: „Dernièrement j'ai dénombré et mesuré au compas d'épaisseur un peuplement très-inégal; c'est-à-dire composé d'arbres de hauteurs très-diverses et formant un couvert tantôt clair tantôt serré; au moyen de mon compas transformé en dendromètre, j'ai déterminé la hauteur de quelques arbres, puis ayant recherché les facteurs de conversion, j'ai opéré le calcul et trouvé pour résultat 12265' c. — Je fis ensuite exploiter tout le peuplement par coupe rase. Lorsque le bois fut confectionné j'ai reconnu:

162	tuyaux de fontaine	1028' c.
4	grands bois pour conduits d'eau	190' c.
207 $\frac{1}{2}$	moules de sapin	} à 48' c. = 11376' c.
29 $\frac{1}{32}$	" " foyard	

En tout: 12594' c.

ainsi donc 329' de plus que la taxation..”

En qualité de marchand de bois et plus tard dans ses fonctions de forestier de la ville, Rietmann eut l'occasion de com-

parer les produits réels d'un grand nombre de coupes, avec le volume des bois taxés sur pied, et il acquit la persuasion que l'on parvient dans la plupart des cas à une exactitude entièrement suffisante dans la pratique lorsqu'on taxe le matériel des peuplements en mesurant à hauteur de poitrine avec le compas d'épaisseur le diamètre des arbres, distribués par classes d'épaisseur et par essences, en faisant emploi des facteurs de conversion et en recherchant soigneusement les hauteurs moyennes des différentes classes.

Les talents distingués de l'inspecteur forestier Rietmann furent aussi reconnus et appréciés en dehors de son cercle d'activité. Dans l'automne de 1847, il fut appelé à procéder avec les inspecteurs forestiers, Arnsperger de Karslsruhe et Kasthofer, à une expertise dans les forêts de la ville de Winterthur, pour en déterminer le produit soutenu. Voici ce qu'il écrivit à ce sujet à un collègue qu'il honorait de son amitié. Dès l'abord M. Kasthofer déclara qu'il était trop peu versé dans ce genre de calculs pour pouvoir contribuer à la détermination exacte de la possibilité. En revanche M. Arnsperger voulait fixer pour la production actuelle de ces forêts, un chiffre, à mon avis beaucoup trop élevé, en sorte que je dus protester énergiquement; en effet, quoiqu'elles soient très-bien peuplées, le produit moyen de 93 'c. par arpent de surface réelle, me semble être encore assez haut, en sorte que je n'aurais pu donner mon consentement à une taxation plus élevée.

Dès lors on a pendant 15 ans basé l'aménagement sur le rapport des experts nommés ci-dessus, et dans l'été 1862 les inspecteurs forestiers Landolt, Hertenstein et Weinmann ont dressé un aménagement complet qui a été envoyé, avec de très-beaux plans géométriques, à chaque membre de notre société, ce dont nous exprimons ici toute notre reconnaissance. Or à la page 8 de cet ouvrage nous lisons: La production réelle des forêts, c-à-d. l'accroissement des peuplements dans leur état actuel, a été taxée 0,93 moule par arpent. „Le moule est compté à 75 'c. de masse solide, mais les produits d'éclaircies, qui ne sont pas compris ici, pourront s'élever à environ 25% des produits principaux. Ainsi l'avis de Rietmann a reçu la confirmation la plus

complète et la plus éclatante par cette taxation nouvelle et très-consciencieuse de la possibilité des forêts de Winterthur.

M. Rietmann s'appliquait avec soin aux cultures forestières, non seulement pour reboiser, par semis ou plantations, les surfaces exploitées, mais encore pour gagner à la production du bois des terrains qui jusqu'alors n'y avaient pas concouru. Il parvint à décider le conseil communal à faire l'acquisition d'étendues considérables de mauvais pâturages et de champs épuisés pour les convertir en forêts, ce qu'il opéra par la plantation de différentes essences, et en faisant usage des divers modes de culture. Les forestiers qui ont pris part aux excursions de la réunion tenue à St-Gall en juin 1850, se souviendront avec plaisir de cultures sur ados et sur mottes qui montraient une belle réussite. Un peuplement de mélèzes âgé de 22 ans et provenant d'une plantation par allées, exécutée dans un ancien pâturage de 55 arpents, excita tout particulièrement l'attention des visiteurs. Les files étaient distantes de 20 pieds, et les jeunes mélèzes, plantés de 10 en 10 pieds dans chaque file, avaient déjà réuni leurs branches; cependant le sol était encore presque partout recouvert d'un bon gazon, offrant au bétail une abondante pâture. La hauteur moyenne de ces mélèzes, dont l'âge, avons-nous dit, ne dépassait pas 22 ans, était de 51' et l'accroissement moyen annuel par arpent s'élevait à 60' c. M. Rietmann s'était écarté pour cette culture du principe qu'il a suivi partout ailleurs de mélanger les essences dans les peuplements; le but qu'il se proposait en agissant ainsi était de couvrir autant que possible par les produits en fourrage, les intérêts du capital d'acquisition, et aussi comme il le disait lui-même "d'enseigner par un exemple comment l'agriculteur peut se procurer sur ses terres les moins productives, un rapport avantageux en fourrage, au moyen d'essences forestières qui améliorent le sol, et cela sans y consacrer chaque année beaucoup de travail. Cet exemple a en effet trouvé bon nombre d'imitateurs dans les localités environnantes."

M. Rietmann préférait les plantations à grandes distances (en général il adoptait 10' entre et 5' dans les files). Il pensait qu'un grand espacement des plants dans leur jeunesse en active

la croissance et procure des produits beaucoup plus élevés, lorsque le bois est exploitable, que les cultures rapprochées. Les tables de produits qu'il avait rassemblées sembleraient en effet appuyer cette opinion, dans laquelle les écrits de Liebich et de Cotta l'avaient confirmé sans doute. L'auteur de ces lignes ne penche nullement pour les cultures à grandes distances, mais il reconnaît volontiers que, dans la contrée où travaillait Rietmann, l'atmosphère vaporeuse et l'abondance des sources qui partout jaillissent de la molasse, font presque entièrement disparaître les inconvénients qui résultent pour le sol des plantations trop espacées dans les lieux de station secs ou enfoncés. Cependant on peut espérer nulle part que de semblables cultures produisent des tiges élancées et bien nettes de branches.

Comme nous l'avons fait observer, M. Rietmann était fort zélé pour assister à nos réunions annuelles et il prenait toujours une part active aux discussions. Il était au milieu de nous dans les réunions de 1856 et 58. A Frauenfeld ce vieillard vénérable, âgé de 75 ans, présenta encore un rapport, bien qu'il prétendît que sa mémoire commençait à lui faire défaut et que sa parole se ressentait des glaces de son grand âge.

L'activité de son esprit et son zèle infatigable lui permirent de trouver encore le temps nécessaire pour écrire dans divers journaux forestiers, et cependant ses travaux pratiques étaient très-astreignants, et toujours il poursuivait sans relâche ses études laborieuses. Dans la Gazette des forêts et de la chasse, année 1843, nous trouvons de lui un travail : „Sur les propriétés du mélèze, la culture de cet arbre, la manière de le traiter et son utilité dans les cantons de St-Gall et d'Appenzell.” Et dans les années subséquentes d'autres articles sur divers sujets.

Mais lorsque notre journal forestier suisse fut fondé, il en devint aussi un actif collaborateur. Il nous suffit de citer pour preuve les articles renfermés dans le volume de 1852 : „Examen de quelques méthodes d'aménagement et de cultures.” „Des propriétés du sapin et de l'épicéa et de la réunion de ces deux essences, etc.

Ni les services distingués que Rietmann a rendus, ni ses

connaissances variées et sa riche expérience, ne le firent jamais dévier d'une modestie sincère. La soif de la gloire, l'ambition qui est le mobile essentiel de l'activité d'un si grand nombre, lui resta sans cesse étrangère. Rietmann était très-réservé et ne cherchait nullement à faire briller son savoir; en revanche il s'efforçait d'autant plus de s'instruire auprès de tous ceux dont il pouvait apprendre quelque chose. Souvent il disait: jamais je n'aurai honte d'apprendre, dussé-je rester apprenti quand mes cheveux seront blancs; mais je ne cours pas non plus après les nouveaux systèmes et j'arrive ainsi toujours à l'arrière-garde comme la landwehr autrichienne, quand le plus grand danger est passé."

Le caractère de Rietmann éveillait les sympathies de chacun, on ne pouvait le connaître sans s'attacher vivement à lui. Qu'on nous permette de citer ici la belle et fidèle description que le Tagblatt de St-Gall nous donne de ce caractère dans un chaleureux article consacré à sa mémoire.

Si Mr Rietmann était un forestier distingué, il était également un homme aimable et de noble caractère. Depuis environ 40 ans que nous avons eu le bonheur de le connaître, nous avons pu l'observer dans des circonstances bien diverses, et jamais il ne s'est départi de son égalité d'humeur; jamais il ne nous a reçu avec dureté ou colère: seulement lorsqu'il rencontrait dans ses courses des troncs de grands arbres creusés pour bassins de fontaines, il s'irritait quelquefois en se plaignant qu'on fit encore comme les sauvages. Il parcourait les forêts dès le bon matin jusqu'au soir, on le rencontrait d'ordinaire en habit vert, la pipe à la bouche et la canne suspendue à un bouton de son habit.

Avec une amabilité qui ne se lassait jamais, il communiquait aux membres de la commission des forêts, les connaissances qui leur étaient le plus nécessaires, il consacra même beaucoup de temps à composer pour l'un d'entr'eux un petit manuel forestier qu'il conserve comme un précieux souvenir. Si l'on commettait quelque bévue, il savait toujours la redresser de la manière la plus aimable.

Son amour pour ses enfants et ses petits enfants se mani-

festait sans cesse par ses conseils éclairés et ses charmantes attentions. Sa parole lui était sacrée; personne dans le cercle étendu de ceux avec qui il eut à faire ne saurait citer de lui une parole donnée qu'il n'ait tenue fidèlement en tous points. Les jugements qu'il portait sur les défauts et les imperfections du temps et des personnes étaient toujours pleins d'indulgence.

Rietmann était doué d'une constitution physique forte et vigoureuse, capable de braver la pluie et l'orage, auxquels un forestier s'exposait si souvent. Il ne faisait pas grand cas des consultations de docteurs. Cependant sa santé s'affaiblit quand il atteignit un âge avancé. Les forestiers consacrent leur plus grande sollicitude, aux générations des temps futurs et établissent d'ordinaire leurs plans pour un siècle ou plus encore, aussi les partisans des révolutions élevées et ceux des courtes rotations, ceux qui veulent faire usage des intérêts composés et ceux qui veulent avant tout considérer les produits matériels, sont-ils d'accord pour prétendre que l'exploitabilité d'un forestier devrait être égale à celle d'un bon bois de service, qu'il faudrait donc la fixer à 100 ans et que jusqu'à cet âge il devrait être exempt de maladies ou de tous autres dommages. Mais c'est en vain, ils sont soumis à la même sentence que les autres enfants des hommes.

A l'âge de 70 ans M. Rietmann fut frappé par une cruelle épreuve; en septembre 1851 il eut une attaque d'apoplexie, qui le rendit boiteux pour quelque temps. Il se rétablit bientôt, mais trop consciencieux pour conserver sa place du moment qu'il ne pouvait plus remplir activement ses fonctions, il résolut d'y renoncer et envoya au conseil municipal sa démission d'inspecteur forestier.

Il pouvait se retirer avec l'entière satisfaction d'avoir fidèlement accompli sa tâche. Pendant trente ans il avait, en qualité d'inspecteur forestier de St Gall, défendu les intérêts de sa ville natale; il avait introduit un aménagement rationnel en place d'une exploitation sans plan ni règle, il avait amélioré l'état des forêts sous tous les rapports, et malgré les attaques des marchands de bois, des entrepreneurs de transport et de bien d'autres qui lui reprochaient ses réserves de peuplements au-

dejà de 100 ans, il avait reconstitué un matériel ligneux suffisant pour assurer un produit soutenu et un aménagement calculé en vue de l'avenir. Aussi la ville de St-Gall peut-elle maintenant retirer un revenu considérable de ses forêts surtout depuis la hausse des prix du bois, ce qui contribue beaucoup à la mettre en état de répondre largement à toutes les exigences de notre époque.

Après sa retraite et jusqu'à la fin de ses jours, Rietmann continua à s'intéresser vivement au développement de l'économie forestière dans sa ville, dans son canton et dans la Suisse tout entière, et il s'efforça d'y contribuer encore autant qu'il était en son pouvoir. Mais l'année 1851 était chargée pour lui de tristes souvenirs et d'appréhensions douloureuses. Il exprime ces sentiments dans le journal forestier de 1852, en terminant son article sur les propriétés du sarin et de l'épicéa, article dans lequel il réfute aussi les objections soulevées contre la réserve de résineux jusqu'à l'âge de 120 à 130 ans. Voici ses propres paroles : Nous forestiers St-Gallois, devons tout particulièrement souhaiter, que le sombre nuage qui s'est étendu à la fin de 1851 sur notre économie forestière cantonale et communale, se dissipe bientôt; la marche rapide du temps nous le fait espérer, malgré tous les efforts qu'on tente pour s'y opposer; nous l'attendons également des voies ferrées qui vont s'établir dans notre patrie, et dont les exigences relatives à l'économie forestière, ne sauraient être méconnues et repoussées.

Ce vœu est déjà accompli, M. Rietmann a pu encore éprouver la jouissance de voir pleinement reconnaître les services qu'il a rendus à sa ville natale. Un témoignage irrécusable de cette reconnaissance se trouve dans sa nomination de membre de la commission des forêts dont il a fait partie jusqu'à ce que Dieu l'a appelé à lui, dans la 81^{me} année de sa vie.

Conservons dans nos cœurs un souvenir durable d'un collègue aussi distingué par ses travaux éminents et par la noblesse de son caractère, et ne laissons jamais émousser pour nous l'aiguillon d'un si bel exemple, afin qu'à notre tour nous puissions aussi quitter notre charge avec le sentiment sans mélange d'avoir fidèlement accompli notre devoir.